

# RAPPORT DE L'AUTO - ÉVALUATION DU PROJET PILOTE EAU ET ASSAINISSEMENT (PPEA)

Afin de permettre à six ONG (APRETECTRA, ARED, CERIDAA, ESAM, GRADID, GROPERE) partenaires de PROTOS d'accroître leur performance dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, PROTOS en collaboration avec ces dernières, a initié un projet dont l'objectif spécifique est d'augmenter la qualité d'intervention de ces ONG dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La présente évaluation a pour but d'apprécier les résultats obtenus (la prise en compte des aspects stratégiques) et de formuler les recommandations nécessaires pour l'amélioration des interventions des ONG concernées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

## Table de matières

<b>1. METHODOLOGIE</b>	<b>2</b>
<b>2. CONSTITUTION DES ELEMENTS DE CAPITALISATION</b>	<b>2</b>
2.1. Points des activités du PPEA au 31 août 2000	3
2.2. Appréciation des résultats obtenus	5
2.3. Analyse SEPO	9
2.4. Recommandations	13
<i>Annexe 1 : Listes de présence des animateurs participants à l'enquête</i>	<i>14</i>
<i>Annexe 2 : Données collectées dans les différents villages</i>	<i>15</i>
<i>Annexe 3 : Estimation du coût de la participation communautaire</i>	<i>22</i>
<i>Annexe 4 : Questionnaires</i>	<i>23</i>

## **1. METHODOLOGIE**

La présente auto – évaluation a été menée de façon participative dans les villages où les ouvrages sont en cours de réalisation : dans un premier temps avec l'ensemble des bénéficiaires, puis avec les groupes de femmes et d'hommes séparément et enfin avec les comités de gestion.

La méthode de collecte des informations au niveau des bénéficiaires repose essentiellement sur les interviews semi – structurées à l'aide d'un questionnaire, l'observation participante à travers des réunions et assemblées villageoises sous forme de séances d'animation habituelle.

Cette collecte s'est déroulée du 23 au 25 août 2000.

La programmation, la composition des équipes, et les questionnaires sont annexés au présent document.

## **2. CONSTITUTION DES ELEMENTS DE CAPITALISATION**

Les points abordés sont :

- ✓ Le point des activités exécutées conformément au cadre logique ;
- ✓ Appréciation des résultats obtenus ;
- ✓ L'analyse SEPO (Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles) par rapport aux axes stratégiques (Genre, Contractualisation, Participation, Décentralisation et Environnement) et la constitution des éléments de capitalisation ;
- ✓ Les recommandations.

### 2.1. Points des activités du PPEA au 31 août 2000

<i>Activités</i>	<i>Activités en cours</i>	<i>Activités non exécutées mais rattrapables</i>	<i>Activités non exécutables dans le délai</i>
<i>Résultats</i> –			
R <sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des ouvrages</li> <li>- Mobilisation de la participation financière</li> <li>- Sensibilisation de la population sur l'importance de l'eau et de l'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population sur la vente de l'eau</li> <li>- Recensement des nouveaux ouvrages</li> <li>- Edition d'un bulletin d'informations</li> <li>* Nécessité d'une formation ZOPP à planifier</li> </ul>	Néant
R <sub>2</sub> : Le cadre de concertation et d'échanges entre ONG puis entre ONG et service d'Etat (et autres ) est renforcé.	Elaboration du cadre référentiel dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser et informer sur le cadre juridique des ONG au niveau de l'administration</li> <li>- Echanger les expériences entre ONG impliquées dans la décentralisation</li> <li>- Tirer les leçons des expériences par rapport à la décentralisation</li> </ul>
R <sub>3</sub> : La population gère son ouvrage	Suivi des comités de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en gestion financière et administrative</li> <li>- Formation de l'artisan réparateur</li> <li>- Doter la communauté d'une caisse à outils pour l'entretien du point d'eau</li> <li>- Sensibiliser les populations sur l'utilisation rationnelle de l'eau</li> <li>- Organiser les visites d'échanges</li> </ul>	Néant

<i>Activités</i> <i>Résultats</i> –	<i>Activités en cours</i>	<i>Activités non exécutées mais rattrapables</i>	<i>Activités non exécutables dans le délai</i>
R <sub>4</sub> : Les communautés connaissent leurs rôles et obligations par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de la décentralisation	Evaluation de la démarche	Néant	Néant

## 2.2. Appréciation des résultats obtenus

Ce tableau a été constitué à partir des données présentés en annexe 2.

	<b>LOGIQUE D'INTERVENTION</b>	<b>INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES</b>	<b>NIVEAU D'EXECUTION</b>
<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du Mono / Couffo à travers l'approvisionnement en eau potable et l'amélioration de la situation sanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ 9 villages d'intervention disposent chacun d'une source d'approvisionnement en eau potable / point d'eau avant fin septembre 2000.</li> <li>□ 78 familles ont accès aux latrines avant fin Septembre 2000</li> </ul>	<p>Les ouvrages d'eau sont en cours de réalisation</p> <p>Pour les latrines, 54 sont déjà construites ; cependant les superstructures qui doivent être réalisées par les bénéficiaires ne sont pas encore achevées. Pour les 24 autres les travaux sont en cours.</p>
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE</b>	Augmenter la qualité d'intervention des ONG dans le secteur eau et assainissement dans le Mono / Couffo.	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Chacune des 6 ONG maîtrise les différentes étapes de la stratégie d'intervention dans le secteur eau / assainissement avant fin septembre 2000.</li> </ul>	Cet objectif est atteint car dans chacune des localités bénéficiaires, les communautés sont en mesure de décrire la démarche et les différentes étapes.
<b>RESULTAT 1</b>	Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Au moins une personne par ONG impliquée connaît la méthodologie d'intervention.               <ul style="list-style-type: none"> <li>1. maîtrise l'étude de milieu                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance d'au moins une technique d'identification et de priorisation des besoins.</li> <li>- Dans un groupe de 10 bénéficiaires (hommes et femmes ) pris au hasard les <math>\frac{3}{4}</math> sont capables de prioriser les 3 premiers besoins de la communauté avec les raisons de leur choix.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p>Les animateurs et coordonnateurs au niveau de chaque ONG ont reçu les formations nécessaires pour la conduite des séances d'animation et de sensibilisation dans les communautés.</p> <p>Les communautés bénéficiaires ont décrit la manière dont l'étude de milieu, l'identification des besoins et leurs priorisations ont été déroulées.</p>

	<b>LOGIQUE D'INTERVENTION</b>	<b>INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES</b>	<b>NIVEAU D'EXECUTION</b>
<b>RESULTAT 1 (suite)</b>	Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Au moins une personne par ONG impliquée connaît la méthodologie d'intervention (suite).</li> <li>2. maîtrise la contractualisation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 2/3 des membres des comités de gestion connaissent les différents types de contrats.</li> <li>- Pour chaque type de contrats les 2/3 des membres des comités de gestion connaissent leurs rôles et obligations, ceux de l'entreprise/ ONG / bureau d'études / contrôleur ; la procédure de décompte et des pénalités.</li> <li>- Les 2/3 des membres du comité de gestion connaissent les critères / raisons de choix des entreprises.</li> <li>- Connaissent également la procédure de réception des ouvrages (suivi et réunion de chantier, livraison de l'ouvrage par l'entreprise)</li> <li>- Les 2/3 connaissent le coût global de l'ouvrage, leur contribution (finance et nature), celle de l'ONG.</li> </ul> </li> </ul>	<p>L'approche village pour la maîtrise d'ouvrage est effective. Dans chaque localité ou village, les contrats d'entreprise et de financement ont été signés. Toutefois dans certains villages, une confusion des rôles des différents intervenants est constatée.</p> <p>Certains villages se sont organisés pour mener des enquêtes sur la qualité des prestations de l'entreprise et sur la qualité des ouvrages à réaliser et des équipements d'exhaure.</p> <p>Un suivi du chantier est également organisé par les bénéficiaires.</p> <p>Pour la majorité des villages bénéficiaires, le coût estimatif de l'ouvrage est connu.</p>

	<b>LOGIQUE D'INTERVENTION</b>	<b>INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES</b>	<b>NIVEAU D'EXECUTION</b>
<b>RESULTAT 1 (suite)</b>	Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Au moins une personne par ONG impliquée connaît la méthodologie d'intervention (suite).</li> <li>3. connaît les différents modes de gestion / maintenance des ouvrages. Existence d'un comité de gestion               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de gestion fonctionnel (règlement intérieur, règles d'usage du point d'eau, alternance, tenue de réunion, PV des réunions existent, documents de gestion existants et bien tenus / comptabilité simplifiée).</li> <li>- L'ouvrage est fonctionnel (pas de panne qui dure au-delà d'une semaine, trottoir/W-C propre).</li> <li>- Respect des règles de l'hygiène (réceptacle propre, pas de corde par terre, transport / stockage respectent les règles d'hygiène, javellisation faite)</li> <li>- Existence d'une clôture (haie vive, mûr en maçonnerie ou en banco ou autre).</li> </ul> </li> <li>❑ Les ONG ont accès au centre de documentation (ROAD).</li> </ul>	<p>Les différents comités n'ont pas encore adopté un mode de gestion d'autant puisque les ouvrages d'eau ne sont pas encore mis en service. Les latrines réalisées étant des latrines familiales, la gestion sera faite individuellement.</p> <p>ROAD est accessible à tous les partenaires de PROTOS.</p>
<b>RESULTAT 2</b>	Cadre de concertation et d'échanges entre Ong puis entre ONG et service d'Etat (et autres ) est renforcé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les réunions de planification mensuelle et de concertation PPEA / SRH ont lieu chaque mois et les conclusions et recommandations appliquées.</li> <li>❑ Existence d'un comité de coordination</li> <li>❑ Les ONG actives dans le secteur se rencontrent une fois / 6 mois pour raison de concertation.</li> <li>❑ Les ouvrages réalisés observent les normes en vigueur au Bénin.</li> </ul>	<p>Les réunions mensuelles ont lieu et les décisions exécutées.</p> <p>Un comité de coordination est mis en place et le cadre référentiel pour les intervenants dans le secteur est en cours d'élaboration.</p> <p>Les ouvrages à réaliser ont été confiés aux entreprises sur la base des cahiers de charge conformes aux normes en vigueur au Bénin.</p>

	<b><i>LOGIQUE D'INTERVENTION</i></b>	<b><i>INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES</i></b>	<b><i>NIVEAU D'EXECUTION</i></b>
<b><i>RESULTAT 3</i></b>	La population gère bien ses ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Confère R1 (mode de gestion/ maintenance des ouvrages)</li> </ul>	Les communautés ont été formés sur leur rôle concernant la réalisation des infrastructures dans le cadre de la décentralisation.
<b><i>RESULTAT 4</i></b>	Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Les 2/3 des membres des comités de gestion connaissent le concept de la maîtrise d'ouvrage communautaire (qui est propriétaire, qui recrute l'entreprise, qui paie l'entreprise, qui a identifié le besoin).</li> <li>❑ La communauté applique la même démarche pour une autre intervention (réalisation d'infrastructures).</li> </ul>	



### 2.3. Analyse SEPO

Cette analyse est faite en considérant certains axes stratégiques de l'animation du programme (genre, participation, contractualisation, décentralisation, environnement) et a permis aussi à l'auditoire de dégager les atouts (potentialités) et les contraintes (obstacles) qui pourront influencer le choix de nouvelles alternatives.

Les résultats de cette analyse pour l'ensemble des villages concernés par le projet sont présentés comme suit :

<i>SEPO</i> <i>Axes</i>	<i>Forces (succès en voie de constituer un acquis)</i>	<i>Faiblesses (peut devenir un échec)</i>
<b>Genre</b>	Les femmes participent en nature et en espèce (dans tous les villages, les femmes cotisent et travaillent autant que les hommes avec un montant minoré pour les femmes)	La participation des femmes est limitée dans les prises de décision. Les comités de gestion comprennent des hommes et des femmes, mais ces dernières ne sont pas à des postes de décision (présidente, trésorière, secrétaire). Elles suppléent la plupart du temps les hommes.
<b>Décentralisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires commencent par assumer leur rôle de maître d'ouvrage (ils répondent que tout est sous leur responsabilité mais c'est leur faible organisation qui explique l'assistance des autres acteurs)</li> <li>- Les bénéficiaires s'impliquent de plus en plus dans la gestion de la chose publique en prélude à la décentralisation</li> <li>- La confiance est rétablie entre les ONG PPEA et les communautés (pour une fois les promesses sont en train d'être tenues).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise d'ouvrage n'est pas encore bien comprise par la plupart des membres des CG</li> <li>- Les actes de donation des terrains devant abriter les ouvrages d'eau ne sont pas encore finalisés.</li> </ul>

<i>SEPO</i> <i>Axes</i>	<i>Forces (succès en voie de constituer un acquis)</i>	<i>Faiblesses (peut devenir un échec)</i>
<b>Contractualisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires sont allés enquêter sur la qualité des services de l'entreprise FIFONSI</li> <li>- Les bénéficiaires font participer un de leurs aux travaux de l'entreprise pour leur permettre de mieux suivre l'exécution des travaux</li> <li>- Des enquêtes ont été menées sur la qualité et le fonctionnement de la pompe à motricité humaine par les bénéficiaires</li> <li>- Les CG se réunissent régulièrement sans l'animateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains des bénéficiaires ne connaissent pas les différents acteurs (ne connaissent pas le nom des BE et des entreprises)</li> <li>- Connaissance insuffisante des procédures de décompte, de pénalité de suivi de chantiers, tenue de documents y afférents.</li> <li>- Les réunions de chantier ne sont pas systématiquement tenues et archivées</li> <li>- Quelques CG traînent encore le pas dans la maîtrise du contenu des clauses</li> <li>- Les bénéficiaires (CG) ne savent pas rédiger des PV de réunion (sauf à Houinsouhoué, Massè et Agnavo).</li> </ul>

<i>SEPO</i> <i>Axes</i>	<i>Forces (succès en voie de constituer un acquis)</i>	<i>Faiblesses (peut devenir un échec)</i>
<b><i>Participation</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des comités de gestion fonctionnels.</li> <li>- Les bénéficiaires sont fortement impliqués dans le processus (les 2/3 membres des CG rencontrés maîtrisent le processus, de même que la moitié des villageois interviewés).</li> <li>- Les contributions en nature sont automatiques dans tous les villages (main d'œuvre et participation à l'exécution des certaines tâches non spécialisées).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats des études ne sont pas disponibles au niveau villageois (seul le village Massé a reçu la copie des différentes études menées).</li> <li>- Les coordonnateurs ONG ne sont pas assez impliqués dans le processus (les coordonnateurs participent peu aux réunions, aux formations).</li> <li>- Les fonds mis à disposition des ONG ne sont pas justifiés à temps (trop de retard dans le feed-back pour les justifications financières).</li> <li>- Les stratégies de mobilisation des contributions financières ne sont pas efficaces (1 seul village a totalement libéré sa contribution)</li> <li>- Retard dans la mobilisation de la contribution financière pour les ouvrages d'eau</li> <li>- Dans certains cas, toute la communauté n'est pas associée aux formations et sensibilisations (seuls, les CG sont formés)</li> <li>- Retard dans la réalisation des ouvrages à cause du processus d'apprentissage</li> <li>- Des confusions entre la subvention allouée et le coût des ouvrages sont apparues dans les interventions</li> </ul>

Les atouts (potentialités) et les contraintes (obstacles) issus de cette analyse sont les suivants :

<i>SEPO</i>	<i>Atouts (potentialités)</i>	<i>Contraintes (obstacles)</i>
<i>Axes</i>		
<b>Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implication de la gent féminine dans les activités du secteur de l'eau et de l'assainissement</li> <li>- La bonne prise de parole des femmes quand elles sont entre elles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La non - représentativité des femmes dans certains villages est en grande partie expliquée par les facteurs socio - culturels.</li> </ul>
<b>Décentralisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence d'un cadre de collaboration fonctionnel entre les différents intervenants (ONG/PPEA, SRH, BE, entreprises) dans le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les BE et entreprises considèrent que la démarche du PPEA est contraignante parce qu'elle implique beaucoup d'acteurs.</li> </ul>
<b>Participation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence dans les villages des groupements villageois et structures auto – gérées qui contribuent financièrement<sup>1</sup> à la réalisation des ouvrages et des caisses villageoises pour les appuis financiers.</li> <li>- La disponibilité des bénéficiaires à participer aux réunions et aux formations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analphabétisme des bénéficiaires.</li> <li>- La culture de la contribution en espèce peu développée.</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La volonté de l'équipe d'animation à mieux faire</li> <li>- La documentation existe et est bien fournie dans le secteur E/A.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a des contraintes géologiques et hydrogéologiques non maîtrisables (des fouilles qui butent sur des roches trop dures, aquifère exploitable situé à de grande profondeur).</li> </ul>

<sup>1</sup> Le coût de la participation des communautés sera estimé par les ONG suivant le canevas présenté en annexe 3.

## **2.4. Recommandations**

En général, les recommandations se résument à :

- la mise à disposition des bénéficiaires, des différents documents d'étude par les ONG d'accompagnement ;
- la poursuite des explications des procédures de pénalités, de décompte, de réception des ouvrages et les réunions de chantier ;
- la poursuite de l'explication de la démarche et de la maîtrise d'ouvrage ;
- s'assurer de ce que les autorités locales sont informées de l'existence des ouvrages ;
- former les comités de gestion sur la rédaction des PV de réunion et archivage des documents ;
- finaliser les micro - projets ;
- la mise en place dans chaque village d'une stratégie originale de mobilisation des contributions en espèces (cette stratégie devra être suggérée par les bénéficiaires eux-mêmes), et enfin ;
- la restitution des résultats de la présente évaluation de façon spécifique par les animateurs/techniciens à chaque village engagé dans le processus.

## Annexe 1 : Listes de présence des animateurs participants à l'enquête

Liste de présence (journée du 31/08/2000)

N°	Nom	Prénoms	Structure
1	ADJIWANOU	Hindé	APRETECTRA
2	TCHIBENOU	H. Alphonse	CERIDAA
3	SAGBO	M. Innocent	GRADID
4	VANGNIGBE	Cécile	ESAM
5	HOUNNOU	C. Augustin	GROPERE
6	HOUNGUE	José	GROPERE
7	HADONOU	A. Messan	PROTOS
8	AMEGNIADAN	S. Bruno	ARED
9	HOUANYE	Jonas	ARED
10	DANTA	Samuel	CERIDAA
11	DHOSSOU	Martinien	PERSONNE RESSOURCE
12	TCHEGNON	Philippe	PROTOS

Liste de présence (journée du 1<sup>er</sup> /09/2000)

N°	Nom	Prénoms	Structure
1	ADJIWANOU	Hindé	APRETECTRA
2	TCHIBENOU	H. Alphonse	CERIDAA
3	SAGBO	M. Innocent	GRADID
4	VANGNIGBE	Cécile	ESAM
5	HOUNNOU	C. Augustin	GROPERE
6	HADONOU	Messan	PROTOS
7	AMEGNIADAN	S. Bruno	ARED
8	HOUANYE	Jonas	ARED
9	DANTA	Samuel	CERIDAA
10	DHOSSOU	Martinien	PERSONNE RESSOURCE
11	TCHEGNON	Philippe	PROTOS

## Annexe 2 : Données collectées dans les différents villages

<i>Résultats</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<b>Villages</b>			
<b><i>Houensouhoué</i></b> <b>ONG :</b> <b>APRETECTRA</b> <b>Ouvrage en cours de réalisation :</b> puits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la démarche par le comité et quelques membres de la communauté</li> <li>- Absence des différents rapports</li> <li>- Meilleure compréhension du contrat d'entreprise par rapport au contrat de financement</li> <li>- Maîtrise de leurs obligations et celles de l'entreprise</li> <li>- Maîtrise des raisons de choix de l'entreprise, connaissance de l'existence de deux contrats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un comité fonctionnel et dynamique</li> <li>- Les femmes n'occupent pas les postes de décisions</li> <li>- Chacun des membres connaît ses rôles</li> <li>- Existence des PV de réunion (cahier de PV)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne maîtrise du concept d'ouvrage communautaire</li> <li>- Suivi du chantier</li> <li>- Remarques sur l'insuffisance du contrôle</li> <li>- Processus assez long</li> <li>- Tenue des réunions de chantier</li> <li>- Enquête sur l'entreprise choisie</li> <li>- Mobilisation : 170.800/270.000</li> </ul>
<b><i>Dahè-Kpodji</i></b> <b>ONG :</b> <b>APRETECTRA</b> <b>Ouvrage en cours de réalisation :</b> forage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible maîtrise de la démarche</li> <li>- Absence des différents rapports d'études</li> <li>- Connaissance de l'existence de 2 contrats</li> <li>- Meilleure compréhension du contrat d'entreprise par rapport au contrat de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un comité</li> <li>- Maîtrise des rôles par les membres</li> <li>- Forte représentativité des femmes dans le bureau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne maîtrise du concept d'ouvrage communautaire</li> <li>- Réticence de la communauté à mobiliser leur participation</li> <li>- Fonds mobilisé jusqu'à ce jour : 120.000/250.000</li> </ul>

<i>Résultats</i> <i>Villages</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<i>Dakpla</i> <u>ONG : CERIDAA</u> <u>Ouvrage à réaliser :</u> forage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise plus ou moins de la démarche (mélange dans la présentation du processus)</li> <li>- Absence des rapports d'études</li> <li>- Connaissance de l'existence de 2 contrats</li> <li>- Connaissances insuffisantes des obligations des contractants</li> <li>- Faible assimilation de la maîtrise d'ouvrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un comité de gestion avec un faible taux de présence de femme (1/7)</li> <li>- Maîtrise des rôles par les membres du comité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête sur l'entreprise retenue pour les travaux</li> <li>- Mobilisation financière : 250.000</li> </ul>
<i>Massè</i> <u>ONG : GROPERE</u> <u>Ouvrage à réaliser :</u> forage / latrines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la démarche (processus)</li> <li>- Présence des résultats des études (absence du rapport de l'étude générale de milieu)</li> <li>- Connaissance et maîtrise du contenu des contrats</li> <li>- Obligations des contractants bien maîtrisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un comité fonctionnel</li> <li>- Rôles des membres du comité bien maîtrisés</li> <li>- Comité composé de cinq membres avec deux femmes (présidente et chargée à l'hygiène).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation financière : 107.500/250.000</li> <li>- Enquête sur la qualité et le fonctionnement de la pompe dans les villages voisins</li> </ul>



<i>Résultats</i> <i>Villages</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<b>Mandankanmey</b> <u>ONG : GRADID</u> <u>Ouvrage en cours de réalisation : latrines</u>	<p>Les documents d'études du milieu ne sont pas disponibles au niveau des bénéficiaires.</p> <p>Les bénéficiaires jugent la démarche trop longue et fatigante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/3 des bénéficiaires présents à cette rencontre ne reconnaissent pas les rôles des membres du CG</li> <li>- le CG ne maîtrise pas les procédures de paiement</li> <li>- Quelques-uns (2) connaissent le processus de décompte</li> <li>- aucune autorisation de décaissement n'existe au niveau du comité, de même que les documents de décompte</li> <li>- le contrat de financement porte l'en – tête de GRADID</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires ne savent pas que c'est PROTOS qui paie le contrôleur</li> <li>- Les PV de réunions ne sont pas rédigés</li> <li>- Les bénéficiaires ne connaissent pas encore bien le concept de maîtrise d'ouvrage</li> <li>- Les bénéficiaires connaissent les différents acteurs de processus mais ignorent les rôles et obligations de certains</li> <li>- Ils connaissent leur besoin et leur participation au processus</li> <li>- Ne connaissent pas le coût global de l'ouvrage</li> <li>- Les bénéficiaires n'ont pas participé au choix des entreprises / tâcherons et ignorent les critères de choix</li> <li>- Ils soupçonnent une intimité entre entrepreneur et contrôleur</li> </ul>

<i>Résultats</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<p><i>Villages</i></p> <p><i>Agnavo (Houécomè)</i>  <u>ONG</u> : GRADID  <u>Ouvrage à réaliser</u> : forage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les études du milieu ne sont pas encore faites</li> <li>- Les bénéficiaires n'ont pas participé au choix de l'entreprise et ignorent les critères de choix</li> <li>- La démarche est contraignante mais leur a permis d'avoir les connaissances sur la gestion des chantiers des ouvrages communautaires, et savoir comment s'y prendre désormais.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CG connaît les différentes parties impliquées et leurs obligations</li> <li>- Le CG s'est réuni 6 fois/mois pour discuter du choix du site et de son aménagement et de la mobilisation, etc.</li> <li>- Le CG n'a pas signé le contrat de subvention</li> <li>- Seules, deux personnes du CG maîtrisent la procédure de décompte, d'avance et de garantie</li> <li>- Aucun PV de réunion disponible au niveau du CG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La communauté a identifié les besoins avec les motivations précises</li> <li>- Les bénéficiaires connaissent les critères de choix des membres du comité et leur nombre.</li> <li>- La mobilisation financière est actuellement de 130.000/250.000 (homme : 2.000, femme : 1.000)</li> <li>- Les bénéficiaires sont convaincus qu'ils doivent payer l'entreprise et connaissent le coût global de l'ouvrage.</li> <li>- Ne connaissent pas bien la notion de maîtrise d'ouvrage.</li> </ul>

<i>Résultats</i> <i>Villages</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<b>Kindji</b> <u>ONG : ARED</u> <u>Ouvrage en cours de réalisation</u> : puits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance du nombre de contrats. Pour eux, il n'existe qu'un seul contrat</li> <li>- Le secrétaire déclare qu'ils ne font que ce que l'ONG leur demande de faire (signature des chèques par exemple)</li> <li>- Contrat original n'est pas avec la population</li> <li>- La démarche est longue mais formatrice.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/5 des bénéficiaires connaît les rôles des membres du CG</li> <li>- seuls, la présidente et le secrétaire du CG maîtrisent les obligations mais n'arrivent pas à décrire les procédures de décompte, d'avance de démarrage et de retenue de garanties</li> <li>- 5 femmes/9 membres du CG avec des postes de décision (présidente, vice, trésorière, entretien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils connaissent les besoins identifiés et leur priorisation</li> <li>- Ils ne connaissent pas le coût révisé de l'ouvrage</li> <li>- Ils n'ont pas participé au choix de l'entrepreneur, mais savent que le paiement de ce dernier leur incombe</li> <li>- Les réunions de chantier ne sont pas tenues et les PV n'existent pas</li> <li>- Pas de document attestant le décompte</li> <li>- Mobilisation financière : 97.830/250.000 au 8 mai 2000</li> <li>- Ne connaissent pas encore bien la notion de maîtrise d'ouvrage.</li> </ul>

<i>Résultats</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<p><i>Villages</i></p> <p><b>Gonfiokomey 2</b>  <u>ONG</u> : ARED  <u>Ouvrage en cours de réalisation</u> : latrines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étude générale du milieu est faite et le rapport disponible dans le milieu</li> <li>- Ils connaissent le nombre de contrats</li> <li>- Les contrats existent mais ne sont pas datés, et l'original n'est pas au niveau du bénéficiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénéficiaires connaissent les critères de mise en place du CG</li> <li>- Les prises de décisions au sein du CG sont souvent consensuelles avec la domination des hommes sur la seule femme du CG qui compte 9 membres.</li> <li>- Seul, le secrétaire connaît les procédures de décompte et d'avance de démarrage</li> <li>- CG se réunit souvent et les PV sont bien tenus</li> <li>- Les réunions de chantier sont tenues et les PV existent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires ont identifié les besoins</li> <li>- Contribution - homme : 1.500 ; femme : 1.000 + nature (eau, nourriture pour femme et fouille pour homme)</li> <li>- Connaissent les obligations de chaque acteur</li> <li>- Savent qu'ils sont propriétaires de l'ouvrage mais c'est l'ONG qui paie le contrôleur</li> <li>- Connaissent les différentes parties impliquées dans le processus</li> <li>- N'ont pas participé au choix de l'entreprise et ignorent comment ce choix est opéré.</li> </ul>

<i>Résultats</i>	<i>R<sub>1</sub> : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.</i>	<i>R<sub>3</sub> : La population gère bien ses ouvrages.</i>	<i>R<sub>4</sub> : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.</i>
<p><i>Villages</i></p> <p><b>Tokpoè</b>  <u>ONG : ESAM</u>  <u>Ouvrage en cours de réalisation</u> : latrines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les documents de différentes études ne sont pas disponibles dans le milieu</li> <li>- Ils ignorent le nombre de contrats</li> <li>- Ne font pas la différence entre le PILSA et le PPEA</li> <li>- Ils jugent la démarche harassante et longue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissent les critères de mise en place du CG et leurs rôles (5 femmes/7 membres)</li> <li>- La prise de décision est souvent consensuelle au sein du CG</li> <li>- 2 membres du CG/7 connaissent la durée du contrat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires connaissent les besoins et les critères de priorisation</li> <li>- Les bénéficiaires connaissent leur participation</li> <li>- Ils ignorent les procédures de décompte, d'avance de démarrage, de retenue de garantie et de pénalités.</li> <li>- Ils ne connaissent pas les critères de choix du maçon, mais ils se sont évertués à vérifier ses compétences sur d'autres sites où le même maçon fut sollicité</li> <li>- La maîtrise d'ouvrage est peu comprise</li> <li>- Pas de tenue de réunion de chantier, inexistence de documents de décompte, et de factures justificatives de retrait de fonds.</li> </ul>

### Annexe 3 : Estimation du coût de la participation communautaire

Une estimation du coût de la participation communautaire à la réalisation des ouvrages d'eau a permis aux participants d'aboutir aux résultats suivants :

<i>Désignation</i>	<i>Coût</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Montant</i>	
				<i>forage</i>	<i>puits</i>
- <i>Participation financière</i>		1	Forfait	250.000	270.000
- <i>Site d'implantation</i>		1	Forfait	250.000	270.000
- <i>Participation formation/réunion</i>		400m <sup>2</sup>	Forfait	50.000	50.000
- <i>Participation aux réunions de chantier</i>		360h/j	500	180.000	180.000
- <i>Hébergement matériel/équipement/personnel</i>		9h/j (forages) 36h/j (puits)	500	4.500	18.000
- <i>Gardiennage chantier</i>		1 mois (forage) 4 mois (puits)	3.000	3.000	12.000
- <i>Frais divers</i>		1	Forfait	10.000	10.000
<b>TOTAL</b>				<b>497.500</b>	<b>540.000</b>

Il a été recommandé à chaque ONG de refaire le même exercice en ce qui concerne les latrines et pour n'importe quelle infrastructure à réaliser, pour avoir une idée fixe de la contribution locale.

## **Annexe 4 : Questionnaires**

### 1. Questionnaire pour évaluation interne / PPEA (pour l'ensemble des bénéficiaires)

#### **Résultat 1 : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.**

##### 1.1. Maîtrise de l'étude de milieu

- Les bénéficiaires disposent - ils des résultats de l'étude de milieu ?
- Quelle a été la démarche suivie ?

##### 1.2. Contractualisation

- Quels sont les différents types de contrats ?
- Quels sont les rôles et obligations des signataires (2/3 des membres du comité de gestion et de suivi des travaux connaissent les rôles et obligations de l'entreprise, du bureau d'études ou du contrôle, de l'ONG, des bénéficiaires représentés par le comité ; la procédure de décompte et des pénalités).
- Quelle est la procédure de choix des prestataires de service (entreprise, bureau d'études, contrôleur etc.).
- Est - ce que les bénéficiaires ont participé au choix de ces prestataires de service ? Si oui, comment ; si non pourquoi ?
- Les membres du comité de gestion et de suivi connaissent – ils les raisons de choix des entreprises ? énumérer - les.

#### **Résultat 2 : La population gère bien son ouvrage**

- Existe –il un comité de gestion ?
- Quelle est la composition du comité ?
- Quel est le rôle de chacun des membres ?
- Comment l'ouvrage est – il entretenu ?

#### **Résultat 3 : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.**

- Qui est propriétaire de l'ouvrage ? (énumérer les justifications)
- Qui recrute et paie les prestataires de service (entreprises, tâcherons, etc.) ?
- Quel est le coût global de l'ouvrage ?

**PS : il n'y a pas de questions sur le cadre de concertation ; cet aspect sera discuté ensemble avec toutes les ONG à l'atelier SWOT.**

## 2. Questionnaire pour évaluation interne / PPEA ( pour groupe de femmes et hommes separement)

### **Résultat 1 : Les capacités sectorielles des ONG sont renforcées.**

#### Maîtrise de l'étude de milieu

- Comment les besoins ont – ils été identifiés ?
- Quelle est la priorité des besoins ?
- Cette priorité, comment a – t- elle été retenue ? (apprécier à partir d'un échantillon - 2/3 des bénéficiaires pris au hasard connaissent les besoins et donnent les raisons de leur priorité).
- L'identification des besoins a t- elle pris en compte les besoins des femmes ?
- Est - ce qu'on a appliqué des démarches particulières pour obtenir la participation réelle des femmes au processus.

### **Résultat 2 : La population gère bien son ouvrage**

- Quelle est la procédure de mise en place du comité de gestion ?
- Quels sont les postes occupés par les femmes ?
- Comment les femmes participent – elles aux prises de décision ? Quel pouvoir décisionnel ont – elles ?
- Comment les hommes participent – elles aux prises de décision ? Quel pouvoir décisionnel ont – ils ?

### **Résultat 3 : Les communautés connaissent leur rôle et obligation par rapport aux ouvrages d'eau et d'assainissement dans le processus de décentralisation.**

- Les bénéficiaires connaissent – ils la notion de maîtrise d'ouvrage communautaire ?
- Qui a identifié le besoin ?
- Quelle est la participation des bénéficiaires (finance et nature) ? Qui l'a payé ?
- Combien la population a investi ou réuni (à la date d'aujourd'hui) pour la réalisation de l'ouvrage ?
- Quelle est la procédure de réception des ouvrages ? (suivi et réunion de chantier, livraison de l'ouvrage par l'entreprise).
- Qui a choisi le site d'implantation de l'ouvrage ? l'opinion des femmes a - t – elle été prise en compte ?
- Quelle est la participation des femmes et des hommes dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelle est la responsabilité de la population par rapport à la gestion de l'ouvrage ?
- Quelle appréciation la population fait de la démarche suivie ? Enumérer les éléments d'appréciation (bons et mauvais).
- La population est – elle prête à appliquer la même démarche pour la réalisation d'autres infrastructures ?



**PS : il n'y a pas de questions sur le cadre de concertation ; cet aspect sera discuté ensemble avec toutes les ONG à l'atelier SWOT.**

### 3. Questionnaire pour évaluation interne / PPEA ( pour membres du comite et beneficiaires separement)

- ❑ Le comité tient – il des réunions avec tous les bénéficiaires ? Quels sont les sujets débattus ?
- ❑ Le comité est - il fonctionnel ? (existence de règlement intérieur, de règle d'usage, tenue de réunion entre membres du comité, documents de gestion existants et bien entretenus / comptabilité simplifiée).
- ❑ Comment les membres (hommes et femmes) du comité comprennent – ils le contenu des engagements et des contrats ?